

de la frontière. On croyait généralement que la Maison-de-Terre se trouvait sur le territoire anglais. Aussi bien l'agent n'hésita pas à lui répondre qu'il n'y avait aucune objection à la chose et que, en tout cas, il verrait à ce qu'il ne fût pas troublé.

Jean-Louis continua donc à faire la traite, sans aucune appréhension, lorsque, le 3 mai 1873, toutes ses marchandises furent saisies sous prétexte qu'il faisait la contrebande et fraudait le gouvernement de ses droits de douane. Il eut beau représenter que la ligne internationale n'était pas encore tracée et qu'il avait agi avec la meilleure foi, rien n'y fit. Tous ses effets furent confisqués au profit du gouvernement. Il perdit de ce chef \$9,000. Les Sioux comptaient 70 loges auprès de la Rivière-Blanche. En apprenant cette grave injustice, ils tinrent conseil. Le lendemain ils se rendirent auprès de leur ami Jean-Louis et lui proposèrent de tuer tous les Américains et de lui rendre ses marchandises. Ces sauvages étaient bien armés et très indignés de ce qu'ils considéraient comme un vol à peine déguisé. Les Américains n'avaient à ce poste qu'une escouade de neuf soldats. Les Sioux n'auraient pas eu grande peine à les exterminer.

Heureusement que Jean-Louis préférait être ruiné par la plus grande des injustices plutôt que de verser le sang; toutefois il aurait pu difficilement contenir les sauvages, s'il n'eut été assisté par le P. Lestanc, O.M.I.

Ce zélé missionnaire jouissait d'un grand prestige auprès des Sioux qui éprouvaient pour lui un respect religieux. Il les réunit et dut employer toute son influence pour les empêcher de lever la hache de guerre.

Les Sioux demeurèrent tranquilles, mais Légaré perdit tout.

Les années 1874 et 1875 furent excellentes pour la traite. Le "pelu," comme disaient les anciens du pays, fut abondant et Jean-Louis put réparer les maux qu'il avait éprouvés à la Rivière-Blanche.

Un jour, c'était le 25 août 1875, les métis et les Sautoux de la Montagne-Tortue, du côté américain, ayant à leur tête leur chef, La Petite-Coquille, se rendirent en députation auprès de Légaré à la Montagne-de-Bois.

Connaissant son dévouement envers les sauvages, ils venaient le prier d'aller avec eux à Washington pour obtenir une réserve et une indemnité. La Petite-Coquille, s'adressant à Jean-Louis, lui dit: "Nous n'en voulons pas d'autre que toi, car c'est à toi seul que nous pouvons nous fier. Tu sais ce qu'il faut aux enfants de la prairie, car tu as vécu avec tes frères les Indiens depuis plusieurs années."